

1 JUIN 2016

CONF160601

# Conférence de presse du Représentant permanent de la France et Président du Conseil de sécurité pour le mois de juin, M. François Delattre

- CONSEIL DE SÉCURITÉ

## CONFÉRENCES DE PRESSE

L'axe majeur de la présidence française du Conseil de sécurité au mois de juin sera le maintien de la paix et la protection des civils, a déclaré cet après-midi le Représentant permanent de la France, M. François Delattre, qui présentait le programme de travail mensuel du Conseil. Ce programme, a-t-il averti, sera « extrêmement lourd, peut-être le plus chargé de l'année ».

Approfondir la compréhension de ce que signifie aujourd'hui le maintien de la paix et de ce qu'il pourrait être demain, dans un contexte changeant marqué par le terrorisme et la protection des civils, tel sera pour la France l'objectif central du débat public prévu le vendredi 10 juin. Pour M. François Delattre, cette réunion, qui sera présidée par le Ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Marc Ayrault, sera le point d'orgue de sa présidence. Consacré formellement à la protection des civils dans le cadre des opérations de maintien de la paix, le débat sera également marqué par la présence du Secrétaire général de l'ONU, du Président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et du nouveau Président de la République centrafricaine.

La France souhaite aussi que le débat s'inscrive dans la dynamique de la réforme des opérations de maintien de la paix de l'ONU, engagée l'année dernier et du débat de haut niveau que l'Assemblée générale a tenu les 10 et 11 mai derniers sur « les menaces actuelles à la paix et à la sécurité internationales dans un monde à risques ». La France espère voir réaffirmer la centralité de la protection des civils dans les objectifs et mandats des opérations de maintien de la paix.

En attendant le débat du 10 juin, aura lieu dès demain, jeudi 2 juin, une autre discussion publique sur un autre aspect de la protection de civils: la traite des êtres humains dans le contexte des violences sexuelles commises dans les conflits. Y participeront notamment le

Secrétaire général de l'ONU et sa Représentante spéciale sur la violence sexuelle en période de conflits, Mme Zainab Hawa Bangura, et ce, alors que sera célébrée le 19 juin la toute première « Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit ».

La présidence française sera également marquée par le renouvellement de plusieurs mandats importants d'opérations de maintien de la paix, pour la plupart en Afrique. Le Conseil devra en effet décider du renouvellement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), de la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) -après la brève prorogation technique en mai- et de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

Le Représentant permanent a insisté sur « l'environnement particulièrement difficile » dans lequel évolue la Mission au Mali, ce qui explique son mandat robuste et élargi. Il a présenté l'opération comme « un laboratoire du maintien de la paix de demain » avec des capacités en termes de technologies, de renseignements et d'équipements qui « sont sans précédent ». M. Delattre a aussi rappelé que le rapport du Secrétaire général sur le Mali avait été publié hier et que ses recommandations vont dans le sens d'un renforcement des capacités et des effectifs.

M. Delattre a également rappelé une autre échéance importante: l'examen stratégique de la Mission en République centrafricaine. Le rapport sur cette question sera remis le 22 juin, et le mandat de la Mission pourra, à partir de là, être adapté à la situation politique du pays. Il est « fort probable », a annoncé le Représentant permanent, qu'il y ait des consultations sur la question pendant la présidence française.

Toutes les crises au Moyen-Orient sont à l'ordre du jour de cette présidence: la Syrie, le Yémen, avec une réunion d'information de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, la Libye et, à la fin du moins de juin, le Conseil de sécurité recevra le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) sur le Liban.

Concernant la Syrie, le Représentant permanent a annoncé que le Conseil tiendrait ce vendredi 3 juin des consultations avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, et le Coordonnateur des secours d'urgence, M. Stephen O'Brien. Il a jugé particulièrement alarmante la détérioration sur place. Dans ce contexte, a-t-il précisé, la France demande au Programme alimentaire mondial (PAM) d'organiser dans toutes les zones où cela est nécessaire des largages aériens. Elle demande aussi à la Fédération de Russie et à l'Iran de faire pression sur le Gouvernement syrien pour qu'il respecte la cessation des hostilités et assure l'accès humanitaire. M. Delattre a parlé d'une « équation syrienne particulièrement complexe et déprimante ».

Il a également mis l'accent sur le conflit israélo-palestinien. Rappelant que la France organise, ce vendredi 3 juin à Paris, une importante Conférence ministérielle en présence du Secrétaire général de l'ONU, le Représentant permanent de la France a rappelé le constat que fait son pays selon lequel « le statu quo actuel est en fait une régression ». La Conférence, a-t-il expliqué, vise trois objectifs: réaffirmer que la solution à deux États est la seule solution politique viable, définir avec la communauté internationale un ensemble d'incitations à la relance des négociations et fixer un calendrier précis et des objectifs clairs en vue de réunir avant la fin de l'année une conférence internationale et, cette fois, avec les deux parties concernées. Le Conseil pourra examiner les résultats de la Conférence de Paris et le rapport du Quatuor à la réunion d'information prévue mardi 14 juin.

M. Delattre a rappelé que le mois de juin serait également chargé sur un autre front: les élections aux Nations Unies. Après avoir mentionné la prochaine élection du Président de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale et celle, le 28 juin, des cinq membres non permanents du Conseil qui siégeront en 2017-2018, il a relevé que le Conseil devrait, pour sa part, avancer dans son propre processus de désignation du prochain Secrétaire général. Le Représentant permanent de la France a souhaité, à cet égard, que le Conseil « aille de l'avant dans le même esprit de professionnalisme » que l'Assemblée générale.

**À l'intention des organes d'information • Document non officiel.**